

PROCOLE SANITAIRE DU CVCCO POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

CHAR A VOILE AU 09082021

Protocole du C.V.C.C.O en application de la loi :

loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire (1) Décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

Consignes sanitaires

- Respect des gestes barrières et des distances de 1 mètre entre chaque stagiaire.
- Port du masque obligatoire dans tout le bâtiment et durant toute la séance sauf durant le roulage.

Prêt des équipements

- La location de sur-combinaison de char à voile est limitée au cas de fortes pluies (elles seront isolées pendant 7 jours) . Merci de prévoir un équipement personnel vous protégeant des projections d'eau, type k-way haut et bas et une tenue de rechange, des gants et une vieille paire de lunettes de soleil ou un masque de ski pour vous protéger des projections de sable dans les yeux.
- Les combinaisons en néoprène sont fournies pour les activités nautiques, elles seront désinfectées au Bacterless.

Organisation de la séance

- Désinfection des mains avec un Gel hydroalcoolique avant la prise en main du matériel.
- Désinfection des casques avec une solution antibactérienne après la séance.
- Les stagiaires qui pourraient présenter des symptômes acceptent de se voir refuser l'accès à la séance ou de devoir la quitter en cours de séance.
- Les stagiaires doivent repartir au plus tôt après la séance afin d'éviter les rassemblements avec les autres groupes.
- L'accès aux douches est interdit.
- L'accès aux vestiaires est interdit sauf publics prioritaires, nous demandons aux stagiaires de venir et repartir déjà équipés.

Clause d'annulation particulière liée au covid

Cas covid ou cas contact : Les participants inscrits au stage seront remboursés sur présentation de l'attestation d'isolement de la CPAM.

Les séances et stages sont remboursés si une directive gouvernementale non connue au moment de la réservation, vous interdit de vous rendre au stage.

Référent Covid : le RTQ de la Base